*Pour chaque résumé de compte-rendu d’hospitalisation, il convient de trouver :*

*LA REGLE DE CODAGE*

*Le code et le libellé du* ***D****iagnostic* ***P****rincipal*

*Eventuellement le code et le libellé du* ***D****iagnostic* ***R****elié*

*Eventuellement le(s) code(s) de* ***D****iagnostic(s)* ***A****ssocié(s)* ***S****ignificatif(s)*

***LES CODES DES ACTES EFFECTUES DOIVENT ETRE CODES A CHAQUE FOIS QUE CELA EST POSSIBLE****, EN RESPECTANT LES REGLES DE LA CCAM (mais ce n’est pas le but de cet exercice)*

1. Patient ayant chuté accidentellement sur la voie publique, hospitalisé pour une fracture du col fémoral. La fracture est ostéosynthésée.
2. Patient hospitalisé pour une luxation récidivante de l’épaule. Réduction de la luxation.
3. Patiente hospitalisée pour le traitement chirurgical d’une rupture de la coiffe des rotateurs.
4. Patient ayant bénéficié il y a quelques mois d’une ostéosynthèse d’une fracture de l’humérus. Il présente des douleurs au niveau du matériel laissé en place, il est donc hospitalisé pour ablation du matériel.
5. Patient hospitalisé pour l’ablation prévue de matériel d’ostéosynthèse, à 6 mois d’une fracture du métacarpe.
6. Patient ayant eu un accident de scooter, hospitalisé pour de multiples fractures, fracture du maxillaire inférieur, fracture de la clavicule, fracture ouverte du plateau tibial. Il bénéficie d’une prise en charge chirurgicale de sa fracture du plateau tibial.
7. Patiente de 56 ans, diabétique de type 1, hospitalisée pour des douleurs intenses dorsales, l’imagerie objective une fracture ostéoporotique d’une vertèbre lombaire
8. Patiente hospitalisée pour une luxation d’une prothèse de hanche mise en place il y a 10 ans. Changement de prothèse.
9. Patient de 3 ans, tombé du toboggan au square, hospitalisé quelques heures pour la surveillance d’un traumatisme crânien avec perte de connaissance sur place. Rien d’anormal à l’imagerie, pas de nausée ou de trouble de la conscience lors de la surveillance, l’enfant est autorisé à rentrer chez lui.
10. Patient de 77 ans, ayant eu un cancer du poumon opéré en 2010 actuellement en rémission, admis pour des douleurs rachidiennes lombaires. Les examens d’imagerie ne mettent rien en évidence de particulier, le patient est soulagé par des antalgiques de palier 2.